

## Communiqué de presse

---

Dispositif « Auxiliaire d'accompagnement »

### **Notre certificat devient un diplôme reconnu officiellement !**

*Genève, le 22 octobre 2025* – Hier a eu lieu la cérémonie de clôture de volée A-25 d'Auxiliaire d'accompagnement. Pour la première fois, les participant·es se sont vu décerner un diplôme en lieu et place d'un certificat. En effet, c'est avec une grande fierté que nous vous annonçons que notre formation a obtenu la reconnaissance cantonale de titre privé. Dès à présent, le certificat délivré à l'issue de notre parcours devient un diplôme de formation continue d'auxiliaire d'accompagnement orientation soins ou hôtellerie-intendance.

Cette reconnaissance marque une étape majeure pour la Fegems, et nous tenons à souligner qu'elle a été rendue possible **grâce à l'engagement et à la qualité de nos lieux de pratique**. Leur implication concrète dans la formation, leur accueil des apprenant·es et la richesse des expériences qu'ils permettent ont joué un rôle déterminant dans l'obtention de ce titre officiel.

Depuis la reprise de ce dispositif par la Fegems en 2019, ce ne sont pas moins de **13 établissements médico-sociaux** qui ont accueillis 12 volées d'auxiliaires d'accompagnement, soit **près de 200 personnes formées**. Le suivi de l'insertion professionnelle de 168 personnes à six mois après leur formation montre un taux de plus de 60% de retours à l'emploi et de 10% qui s'orientent vers une formation qualifiante.

Les lieux de pratique étant les premiers employeurs des auxiliaires d'accompagnement, cela démontre la satisfaction et l'intérêt du cadre dual de la formation, pour **répondre à la pénurie actuelle** dans le domaine des structures pour seniors.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance à nos partenaires, **l'Hospice général, l'Office cantonal de l'emploi, l'Ortra Santé-Social, le DIP** à travers notamment **l'ACCES II**, mais encore **le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté** et la **Fondation pour la formation professionnelle et continue**, qui contribuent chaque jour à faire vivre une formation exigeante, ancrée dans la réalité du métier.



Ce diplôme est aussi une avancée pour **l'insertion professionnelle des bénéficiaires que vous accompagnez** : il leur offre désormais une **reconnaissance officielle de leurs compétences**, renforçant ainsi leurs perspectives d'emploi dans le secteur.

Merci pour votre confiance, votre fidélité et votre collaboration. Ce diplôme est aussi le vôtre.

**Contact :**

Florian Erard, Secrétaire général, [erard@fegems.ch](mailto:erard@fegems.ch), 022 718 18 60

**La Fegems**

Fondée en 1998, la Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors est une association professionnelle à but non lucratif, qui regroupe 40 EMS et 8 foyers de jour/nuit membres. Sa finalité est d'appuyer ses membres dans leurs missions au service de la personne âgée en perte d'autonomie. A ce titre, elle représente ses membres auprès des pouvoirs publics et des partenaires, défend leurs intérêts, favorise le travail en réseau et s'efforce d'anticiper les évolutions du secteur. La Fegems fixe un certain nombre de règles – Convention collective de travail, charte éthique, référentiel de qualité... - que ses membres s'engagent à respecter auprès de leurs résident·es et de leurs collaborateur·trices. La Fegems développe des actions et programmes de formation, de perfectionnement professionnel comme d'accompagnement des EMS sur des thèmes spécifiques au secteur. Source de référence professionnelle, la Fédération favorise la collaboration entre ses membres et l'échange d'expériences, notamment au travers de groupes de travail réunis autour de projets et réalisations. Enfin, elle apporte un conseil professionnel sur les plans médical, juridique, administratif, financier et technique.

La Fegems est une association membre de CURAVIVA Suisse et de la Plateforme du réseau seniors Genève

**Les EMS de Genève en chiffres**

Les EMS constituent le domicile de plus de 10% de la population âgée de 80 ans et plus à Genève. Les EMS ont accueilli près de 5'500 résident·es en 2024, emploient près de 5'000 personnes, ce qui en fait le 3<sup>ème</sup> employeur du canton. On y trouve plus d'une trentaine de métiers.